

14/2879 / 2871  
41

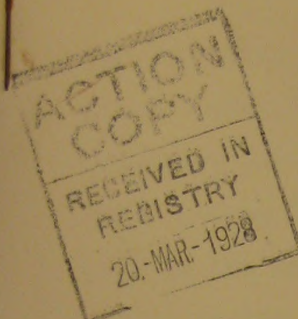
SOCIÉTÉ DES NATIONS

Latin American meeting  
paper 5.

QUARANTE-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL

du 5 au 10 mars 1928.

(Le point de vue latino-américain).



I.- Il semble opportun de signaler en premier lieu la présidence du Conseil, assumée cette fois-ci par le Dr. Urrutia (Colombie), ce qui constitue indiscutablement un honneur, bien que transitoire, pour les Latino-Américains. Comme en des occasions précédentes, (MM. Mello-Franco (Brésil), Guani (Uruguay) et, il n'y a pas longtemps, M. Villegas (Chili)), le Délégué de la Colombie a assumé d'une façon accomplie les fonctions de Président.

II.- Quant aux représentants latino-américains, il ne faut mentionner que le remplacement de M. de Agüero y Bethancourt par M. Carlos Manuel de Cespedes. Ce remplacement a été effectué habilement par la Chancellerie de la Havane. Connaissant à Cuba la distinction et le prestige dont jouit le Dr. de Agüero dans les sphères genevoises, la Chancellerie a voulu lui substituer cette fois-ci (le Dr. Agüero devant assister à la deuxième conférence de l'Emigration et de l'Immigration à la Havane) une personne occupant également une haute position diplomatique et politique dans son pays. Le Dr. Cespedes a été en effet Ministre des Affaires étrangères dans son pays et Ministre à Washington, et est actuellement Ministre à Paris.

En ce qui a trait à ses relations avec la Société, je dois dire qu'il est un grand ami de Genève, et que c'est à lui



que l'on doit en grande partie l'intérêt que le Gouvernement de Cuba a témoigné jusqu'à présent à notre institution. Le Dr. Cespèdes, lorsqu'il était Ministre des Affaires étrangères, a fondé à Cuba le Bureau de la Société des Nations (Negociado de la Liga de las Naciones) qui est, sans aucun doute, un des plus utiles et des mieux organisés dans toute l'Amérique latine. En outre, ce fut sous sa direction immédiate et enthousiaste que l'on créa à la Havane la Commission nationale de coopération intellectuelle, qu'il inaugura lui-même dans son propre ministère, avec les éléments les plus remarquables de la Havane (c'est la seule commission de ce genre dans toute l'Amérique latine qui possède des statuts imprimés, un bureau, une bibliothèque, etc. (1))

III.- On peut mentionner, sans insister à ce sujet les rapports confiés cette fois-ci aux pays latino-américains (selon le document C.18 (1) M.10, (1) 1928, du 5, date de l'inauguration de la session): 2 au Chili (question de Dantzig); 1 à la Colombie (pétitions du Deutscher Voelkerbund); et 6 à Cuba sur des questions de budget principalement).

L'un de ces 9 rapports intéresse directement les Républiques de l'Amérique latine; c'est celui qui a été confié à M. Cespèdes au sujet de l'enquête technique en Amérique latine. Il a été décidé, à la première séance du 5, de continuer l'enquête commencée en 1927 sur la mortalité infantile, en collaboration avec les gouvernements de l'Argentine, du Brésil, du Chili et de l'Uruguay. Ceci me paraît fort bien, mais il est peut-être

---

(1) L'intérêt que le Gouvernement de Cuba témoigne à l'égard du Conseil est mis en relief par le fait que Son Excellence M. de Cespèdes s'est fait accompagner cette fois-ci par un expert militaire qui est venu avec lui de Paris, le Commandant David WHITMARSH, lequel représentera son pays dans différentes Commissions du Désarmement et autres.



à souhaiter que, pour les années suivantes, la section d'Hygiène puisse jeter aussi un regard vers d'autres pays latino-américains, puisque pendant deux années successives nous avons dirigé nos efforts en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay. Les pays appelés "Bolivariens", depuis le Pérou et la Bolivie jusqu'à la Colombie et au Vénézuéla, d'une part, et les pays centro-américains et les Antilles d'autre part, offrent également un champ propice pour que notre section d'hygiène développe son activité, augmentant ainsi le prestige politique de Genève parmi ces peuples.

Un autre rapport confié aussi à M. de Cespedes intéresse l'Amérique latine, mais pas d'une façon spéciale; c'est celui qui se rapporte à la subvention Rockefeller. Il est peut-être permis de répéter ce que, dans d'autres occasions, on a dit au sujet de l'utilité de donner une participation assez ample aux pays latino-américains dans cette question des échanges de personnel sanitaire, du moment qu'il y a d'autres activités de notre institution au sujet desquelles il n'est pas facile de les intéresser spécialement.

Les sujets traités par d'autres rapporteurs, non latino-américains, présentaient deux intérêts, l'un direct et l'autre indirect, pour les Républiques latino-américaines. Le premier sujet avait trait à la démission de M. Ismael Valdes Valdes (Chili) du Comité de la Protection de l'Enfance, et à son remplacement. Le Président du Congrès panaméricain de l'Enfance a désigné pour lui succéder M. Jorge Valdes-Mendeville, Ministre du Chili à Berne. Ce choix ne pourrait être plus heureux, non seulement parce que M. Valdes Mendeville, grand ami de la Société est très au courant de ses divers travaux, mais aussi parce que, comme l'a dit le Président du Conseil, "il s'est dévoué pendant de



longues années à la tâche difficile et compliquée du Comité de la Protection de l'Enfance."

La deuxième question mentionnée plus haut est celle qui se rapporte aux "mitrailleuses" (incident survenu le 1er janvier 1928 à la gare du chemin de fer de St. Gotthard). En effet, dans une question politique dont l'importance n'est pas à dédaigner pour certains pays européens, le Conseil a désigné comme membre de la Commission civile d'enquête, M. l'Ambassadeur Villegas (Chili). Cette désignation est heureuse pour diverses raisons, et ne peut manquer de servir la cause de la Société du point de vue latino-américain (séance du 7).

IV.- Parmi les questions qui ne figuraient pas à l'ordre du jour, il faut citer comme ayant un intérêt spécial pour l'Amérique latine, l'invitation adressée au Brésil et à l'Espagne de continuer à prêter leur collaboration à la Société. Si cette démarche a un bon résultat comme nous le désirons tous, le mérite de son succès reviendra, à certaines chancelleries bien connues en Europe qui en ont pris l'initiative; mais en tout cas elle aura une répercussion profonde et favorable en Amérique latine. Les opinions du Président, M. Urrutia, et ensuite, pour les indiquer par ordre, celles de Sir Austen Chamberlain, MM. Briand, Villegas, Scialoja, Stresemann, de Cespedes, Adatci, Dendurand, Titulesco, Zalesky, van Blockland, Tcheng-Loh, Procope et Dendramis, méritent d'être mentionnés ici (séance du 8.) Les discours desdits représentants forment, dans leur ensemble, quelques belles pages qui ne pourront pas être ignorées de ceux qui étudieront un jour les relations politiques de la Société avec l'Amérique latine.

L'initiative prise par le Président du Conseil au sujet de Costa Rica (session du 9 mars) est aussi d'intérêt politique



pour la Société, du point de vue de ses relations avec les républiques latino-américaines.

En résumé, quoiqu'il ait été traité à cette session du Conseil beaucoup de questions d'importance primordiale pour les pays européens, on n'a pas manqué également d'en traiter d'autres particulièrement importantes pour les républiques latino-américaines. Et, au cas où la Section d'Information déciderait de préparer un article en Espagnol sur cette session du Conseil, il serait sans doute fort bien accueilli par l'opinion publique dans les Républiques latino-américaines. Je suis convaincu que M. Bertholin, dont les articles si intéressants sur d'autres questions de la Société sont publiés dans des périodiques de l'Amérique latine, pourrait faire quelque chose de très bien en l'occurrence.

LIAISON AVEC L'AMERIQUE LATINE :

(Signé): C. RODRIGUEZ

Genève, le 10 mars 1928.